



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte





18-04-2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE DU HAINAGIPÉRISION TOURNAI

N° d'entreprise: 0439.309.238

Dénomination

(en entier): DERAISON DIXI

(en abrégé):

Forme juridique: Association sans but lucratif

Siège: 26 rue du Quesnoy 7903 Braffe

Objet de l'acte : Dissolution avec clôture immédiate de liquidation

Assemblée générale du 15 avril 2019

L'assemblée générale décide à l'unanimité la dissolution de l'ASBL, celle-ci n'ayant plus d'activités depuis des années.

Le solde social étant nul, l'assemblée générale déclare la clôture de la liquidation.

Les administrateurs cessent leur mandat à la date de dissolution :

- Roger Debliquy
- Marie-Line Debliquy
- Laurence Dervaux
- Philippe Henneuse

Mr Philippe Henneuse est mandaté pour effectuer les formalités de publication de la dissolution.

Henneuse Philippe, mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature